— Voyons ça, dit le docteur.

Il, lentement, avec une grande douceur, il palpait, auscultait, examinait.

De temps en temps, une question brève, puis un silence de mort pendant lequel l'ouvrier ne vivait plus, ne respirait plus, croyait entendre son cœur battre dans sa poitrine angoissée...

Enfin, le grand médecin se releva et, regardant l'homme froidement, lui dit :

— Ça, c'est un enfant d'alcoolique...

— Par exemple !... s'écria l'ouvrier, moi qui ne me saoule jamais. Vous pouvez demander...

— Oui, dit le docteur, mais est-ce que vous ne buvez jamais d'alcool ?

— Tout de même, si... tous les matins... avant de travailler... j'ai commencé par en prendre pour deux sous, il y a quinze ou vingt ans... Vous comprenez... l'ouvrage... les camarades...

— Et à présent ?

— J'en prends pour huit sous... mais je vous jure que ça ne me fait rien...

— Mais, malheureux ! vous ne comprenez donc pas que cette saleté de genièvre que vous avalez tous les matins et aussi, à l'occasion, dans la journée, a fini par imbiber votre cervelle, par imprégner vos nerfs, vos muscles, votre moëlle épinière.

Vous n'êtes plus un homme, vous êtes une éponge remplie d'alcool.

— Et alors !... demanda le malheureux qui tremblait de comprendre...

— Et alors, répondit le docteur en montrant le petit condamné avec un geste attrait-tristible... et alors... voilà !

LES COURS SOCIAUX OUVRIERS

DE PARAY-LE-MONIAL

Elle n'était pas inopportune ni trop audacieuse l'idée qui vint, l'an dernier, à quelques-uns de nos amis du Sud-Est, d'organiser des sessions d'études sociales à l'usage de l'élite ouvrière catholique. De tous les côtés, dans nos groupements ouvriers, des bonnes volontés se levent pour entreprendre le travail de propagande et d'organisation sociales qui fera prévaloir, au sein du monde du travail, les doctrines et l'esprit du catholicisme. A ces bonnes volontés il faut des vues précises, une documentation théorique et pratique répondant aux besoins de leur apostolat. Il leur faut aussi de sentiment de courage et de confiance que donne une communauté de vues et une confraternité d'efforts pratiquement manifestés.

En allant au devant de ces nécessités, les organisateurs des cours sociaux ouvriers faisaient donc œuvre d'avenir. Leurs intentions furent d'ailleurs parfaitement comprises et la première réalisation qui eut lieu l'an dernier à Grenoble, sur l'initiative du Secrétariat social, fut de tous points réussie.

La deuxième vient de se tenir à Paray-le-Monial, sur l'initiative du Bureau diocésain, du Secrétariat de Grenoble et de la Chronique Sociale, les 12, 13 et 14 juillet. Elle a réuni des auditeurs venus d'un peu partout, mais surtout des centres les plus importants de Saône-et-Loire, de l'Isère et de la région lyonnaise. Elle ne s'est pas seulement composée de leçons, mais elle a fait une large part aux exercices religieux. Les messes de communion, les allocutions pieuses, les visites à la chapelle des apparitions, et à la basilique ont constamment ramené professeurs et élèves aux sources mêmes de tout apostolat social qui veut être fécond. Et ce ne fut pas un spectacle banal que celui de ces jeunes hommes et de ces dames, car plusieurs zélatrices de l'action féminine étaient présentes aussi, passant trois jours dans la prière et le travail, venant se recueillir auprès du « Sacré-Cœur » et reprendre de nouvelles forces pour de nouveaux combats.

Je n'ai pas l'intention d'analyser ici la dizaine de cours sur la famille, la propriété, le travail, le groupement professionnel, la pratique coopérative, etc., qui furent faits par des maîtres comme MM. Crétinon, Terrel, Gounot, Mazas Decos du Colombier, l'abbé Danset, Andriot et des praticiens comme Ch. Broutin. Ce que je voudrais seulement noter c'est l'absolue cordialité, la touchante fraternité qui nous unissaient tous et qui transparaissaient jusque dans les discussions les plus animées. On sentait vraiment que chacun n'était tourmenté que du désir de mieux connaître le « vrai » afin de répandre plus largement le « bien ».

Entre chaque leçon, à table ou en récréation et le soir avant d'aller prendre un repos dans l'accueillante maison de Nazareth, on échangeait des impressions, on se questionnait mutuellement sur les réalisations pratiques auxquelles on avait travaillé, on s'initiait à une foule de détails, on s'encourageait les uns les autres, en un mot, on fraternisait pleinement.

Puis il fallut se séparer après avoir entendu, au déjeuner d'adieu, des toasts vibrants et surtout la parole autorisée de M. le chanoine Mury, directeur des œuvres diocésaines d'Autun, qui lut et commenta éloquemment le télégramme d'encouragement et de félicitations que Mgr Villard lui avait adressé pour nous.

Un dernier salut du Très Saint-Sacrement, et nous reprenons le chemin de la gare, emportant non seulement des notes de cours, des brochures, des journaux et des renseignements divers, mais des résolutions pratiques, des forces renouvelées et d'invincibles espoirs que, Dieu aidant, nous saurons transformer en de bienfaisantes réalités.

Maurice GUERIN.

LA CRISE DU LOGEMENT

On sait que la Société d'Economie sociale, fondée par Frédéric Le Play, vient de consacrer son Congrès annuel à la **Crise du logement.** Sous la présidence de M. A. Ribot, de l'Académie française, de savants rapporteurs parmi lesquels M. le Dr Mosny, de l'Académie de médecine ; MM. Souchon, professeur à la Faculté de droit de Paris ; Ambroise Rendu et Duval-Arnould, conseillers municipaux ; de Clermont-Tonnerre, secrétaire général de l'Union centrale des Syndicats agricoles ; Henry Bordeaux, des architectes et des présidents des Sociétés d'habitations à bon marché, des économistes et des philanthropes, des représentants d'Associations de propriétaires et de Syndicats de locataires ont exposé et discuté d'une façon très complète la question de l'habitation urbaine et rurale.

Le compte rendu intégral de cet intéressant Congrès paraîtra dans la **Réforme sociale.** Un compte rendu analytique, contenant le texte complet des principaux discours, le résumé des rapports et des discussions ainsi que le récit des visites d'immeubles-types, paraîtra durant le mois de juillet ; il formera un numéro double de la **Réforme sociale,** du prix de 2 francs, et sera tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les souscriptions doivent être envoyées d'urgence, 54, rue de Seine, Paris, au secrétariat de la Société d'Economie sociale.

En cas de guerre

Les socialistes se sont réunis en Congrès à Paris, en vue du Congrès international de Vienne, et l'éternelle question de l'attitude des socialistes, en cas de guerre, a été posée de nouveau. Comme toujours d'ailleurs les socialistes ont voté *la grève générale en cas de mobilisation.*

En vain Compère-Morel a-t-il démontré que cette tactique ferait mourir la nation la plus socialiste qui réaliserait la grève générale.

En vain le vieux Jules Guesde a-t-il appelé cet acte : Une haute trahison contre le socialisme, (et ces deux remarques au point de vue socialiste sont évidentes). Les partisans de la grève générale en cas de mobilisation, conduits par Jaurès et Vaillant, ont affirmé par 1.690 voix contre 1.174 l'antipatriotisme du parti.

Que les socialistes ne viennent donc plus nous parler des « 2 ans », et de la meilleure utilisation des « Réserves ». Leur but n'est pas de préparer d'une façon différente de la nôtre la défense nationale, mais de la saboter à l'heure du danger.

Dont acte !

Je sais bien que quelques-uns d'entre eux se retranchent derrière cette restriction : « la grève générale en cas de mobilisation sera simultanément organisée par les prolétaires des différentes nations. »

Quelle sinistre plaisanterie !

Il sera bien temps de s'apercevoir que la simultanéité n'existe pas, quand les hordes germaniques auront envahi notre frontière et fouleront notre sol.

Or, les socialistes français ignorent-ils que la « Social-Démocratie » allemande a toujours refusé d'envisager l'insurrection en cas de mobilisation. Bebel disait qu'il collerait le casque à la première alerte et n'est-ce pas le citoyen Hervé qui constatait amèrement qu'il ne fallait pas faire confiance aux allemands ?

Cependant Jaurès, Vaillant et leurs adeptes ont fait voter la grève générale, ce qui veut dire : *Si l'Allemagne veut envahir la France, non seulement nous ne nous y opposerons pas, mais nous aiderons cette invasion en sabotant la défense nationale de notre Pays.*

Mais cette motion n'a été votée que par 1.690 voix contre 1.174 !

Que vont faire les 1.174 et leurs mandants ?

La question est extrêmement grave !

En votant contre la motion Jaurès-Vaillant ils ont compris qu'il n'y avait pas à choisir entre le *nationalisme* et l'*internationalisme*, mais entre la qualité de *Français* ou celle d'*Allemand*.

Ayant compris cela, que vont-ils faire ?

Ils n'ont rien à faire, c'est fait !

Le Congrès a voté la grève générale et la discipline socialiste commande aux 1.174 et à leurs mandants de l'accepter, de même qu'au mois de mai dernier, des révolutionnaires farouches étaient mis dans l'obligation de se désister en faveur de partisans de la loi de 3 ans.

Quel curieux parti, quand même, que celui où la discipline est toujours en opposition avec la conscience, la raison, voire même le bon sens de ses membres.

Il est vrai de dire que cette discipline est toute superficielle et qu'elle n'a jamais empêché un fougueux socialiste de devenir ministre.

Tout fait espérer qu'elle n'empêcherait pas non plus la mobilisation de s'effectuer, le cas échéant.

En effet, il faut bien s'imaginer que l'heure terrible de la mobilisation, si elle doit sonner, viendra nous surprendre dans nos occupations individuelles, peut-être même en pleine nuit comme, l'an dernier, à Haraucourt.

Alors, trêve de discussions, de congrès, de protestations. Il faudra partir !

Que feront les militants révolutionnaires disséminés à travers le territoire et n'ayant à leur disposition aucun des grands moyens de communication : télégraphe, téléphone, voies ferrées qui seront réquis par l'administration militaire.

Chacun ne se dira-t-il pas : Que fait le voisin ? Et puis ne me suis-je point trompé sur la marche des évènements ? Que vais-je faire ici seul et lâche ? attendre les douze balles du peloton ou la botte allemande... ?

Et comme malgré tout, du sang français coulera encore dans les veines de ce malheureux égaré, la voix de la race, malgré lui, répondra : *Présent !*

Non, sérieusement la grève générale en cas de mobilisation ne m'épouvante guère !

Ce qu'il faut craindre davantage à mon sens, c'est l'illusion que le parti socialiste tend à répandre dans le peuple, que la guerre est désormais une chose impossible et que de ce fait, l'armée est devenue un rouage inutile et coûteux.

C'est de laisser croire que l'Allemagne désire la Paix, alors que la guerre est presque la condition « sine qua non », du développement de son peuple, sans parler du rêve d'impérialisme qui hante son esprit.

Ces utopies ne sont pas neuves. Elles nous ont coûté en 1870 l'Alsace-Lorraine.

Je suis de ceux qui pensent que c'est beaucoup trop...

(de l'Eveil Social).

SECRÉTARIAT SOCIAL

23, rue de la Justice, Lille

Consultations

Secrétariat paroissial du Saint-Sépulcre, à Canteleu. — Votre adhérent peut faire valoir ses titres au bénéfice de la loi sur les retraites ouvrières : 1° en qualité de petit cultivateur ou petit patron, **grâce à un certificat qui doit lui être délivré par le maire** de la commune, et qui lui donne droit au titre **d'assuré facultatif** pour la période d'octobre 1907 à mars 1909 ; 2° en qualité de salarié, grâce à un certificat qui doit lui être délivré par **son employeur,** pour la période qui suit mars 1909.

Les deux pièces réunies lui donnent certainement droit au bénéfice de la loi sur les retraites.

S. Chr., rue J.-B. Notte, Roubaix. — Adressez-vous directement au Crédit Immobilier de l'arrondissement de Lille, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille. Cette administration vous indiquera le moyen de tourner la difficulté qui résulte de votre qualité de propriétaire, puisque vous êtes disposé à vous défaire de votre premier immeuble. La somme dont vous disposerez ensuite de cette vente, vous permettra de vous rendre propriétaire d'une maison avec jardin, par le versement de mensualités, d'autant plus faibles qu'en raison du nombre de vos enfants, l'intérêt de la somme restée due sera calculé au taux très réduit de 2,75 0/0.

—o—

A. B. C. D. — Avant de vous envoyer la liste des pièces à fournir et de vous indiquer la procédure à suivre pour introduire la demande en naturalisation, permettez-nous de vous demander une réponse aux questions suivantes :

1° Depuis combien de temps résidez-vous en France d'une façon ininterrompue ? 2° Payez-vous des contributions, lesquelles ? 3° Etes-vous, au contraire, en mesure de produire un certificat d'indigence ? 4° Avez-vous satisfait aux obligations de la loi militaire de votre pays ? 5° Etes-vous marié à une femme d'origine française ? 6° Avez-vous des enfants ? 7° Quel est l'âge de chacun d'eux ? 8° N'avez-vous jamais encouru aucune condamnation ?

—o—

SECRÉTARIAT SOCIAL. — Tous les Lundis, Jeudis et Samedis, de cinq heures à sept heures et demie du soir, et tous les dimanches, de neuf heures à midi, 23, rue de la Justice, Consultations gratuites sur toutes les questions qui intéressent le monde du travail : Retraites ouvrières, Assurances, Accidents de Travail, Naturalisations, Assistance aux familles nombreuses, aux femmes en couches, aux vieillards et infirmes, Habitations ouvrières, Jardins ouvriers, Crédit Immobilier, Placement, etc.

Le Pèlerinage Eucharistique

DE L'ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

à Wormhoudt

LA MATINÉE

Malgré les menaces perpétuelles du temps, très nuageux, et qui le matin fut même pluvieux à diverses reprises, le pèlerinage eucharistique de l'arrondissement de Dunkerque à Wormhoudt a été une grandiose manifestation qui, par l'élan de la piété et du recueillement populaires, la décoration du bourg tout entier et l'éclat des diverses cérémonies, ne le céda en rien aux plus belles manifestations religieuses dont, depuis quelque dix ans, la région flamande est le théâtre.

Dès le matin à la première heure, le coquet village, véritable oasis de verdure, se parait de tous côtés ; banderoles, oriflammes, drapeaux, guirlandes, mâts de feuillage, jeunes sapins surgissaient de porte en porte, œuvre de tous, hommes, femmes, enfants ; sur la Grand'Place, principalement, l'émulation et l'activité sont générales ; on peut dire que toutes les maisons du bourg ont fait quelque chose, sauf, hélas ! les maisonnettes — trop nombreuses — aux volets clos, que le propriétaire a désertées, sans doute pour la grande ville dévoreuse... Certaines sont magnifiques : on remarque surtout celle de M. Gustave Morael, conseiller d'arrondissement, dont la décoration de roses, de transparents à inscriptions d'or, est splendide de délicatesse et de goût. Les plus humbles demeures sont parées : voici une toute petite boutique dont le modeste propriétaire, de crainte de la pluie, a mis des guirlandes de fleurs de papier... à l'intérieur de sa vitrine, contre les vitres.

De ci, de là, de grandes inscriptions de fleurs sur banderoles d'étoffe sont arborées sur toute la largeur d'une façade. Nous notons au hasard : Loué soit Jésus ! — Adoration à Jésus ! — Amour, honneur, louange à Jésus-Eucharistie ! — Béni soit le Saint Sacrement !

Puis, à chaque entrée de rue, des fausses-portes de feuillage, de fleurs, de gazes légères, sont édifiées portant d'autres inscriptions qui sont touchantes et qui sont belles. L'effet est remarquablement délicat, artistique, pieux surtout. C'est une pure et émanante prière qui émeut, qui élève, qui édifie...

Trapue et vigoureuse la tour de l'église, où somme le bourdon des grands jours, est-elle aussi, pavoisée et du sommet descendent aux quatre coins du voisinage d'immenses cordages de drapeaux de pittoresque effet. Les rues où doit passer le cortège se jonchent de feuillages odoriférants ; des ouvriers, des riverains mettent la dernière main à un splendide reposoir du style le plus gracieux dont les tonalités rouge et blanche sont du meilleur goût et qui se dresse face à l'église au milieu de la vaste place.

Les offices, suivis par l'habituelle nombreuse affluence grossie encore pourtant de bon nombre de pèlerins du dehors déjà accourus de différentes directions voire même de Dunkerque, Bergues, Hondschoote, etc., se déroulent dans l'édifice paré de façon très élégante et très artistique de tentures rouges, de grandes oriflammes qui dessinent harmonieusement les lignes des voutes et des colonnes. Le chœur est drapé entièrement de velours : un dôme majestueux le domine. Cette décoration du meilleur effet est l'œuvre de M. l'abbé Christiaens, vicaire.

Le matin, les communions furent particulièrement nombreuses et dépassèrent de beaucoup le chiffre des plus grandes solennités eucharistiques paroissiales. Ce fut très beau, très émouvant, très réconfortant.

La grand'messe solennelle a été chantée par M. le Doyen de Wormhoudt ; aux stalles, de nombreux prêtres avaient pris place parmi lesquels MM. les chanoines Denys, doyen de St-Martin à Dunkerque et Rajon, aumônier des œuvres de l'arrondissement.

Les chants furent exécutés à la perfection par la maîtrise paroissiale dont on a surtout remarqué le chœur d'enfants.

A l'évangile, M. le vicaire-général Jourdin a prononcé un magnifique sermon sur le culte de la divine Eucharistie dans ses multiples manifestations publiques et individuelles et a fait ressortir les grands enseignements qui se dégagent des cérémonies mondiales ou régionales en l'honneur de Jésus-Hostie ; des grandes foules de Lourdes aux assemblées locales c'est le même acte de foi, d'adoration et d'amour qui proclame, qui supplie et qui répare.

LA PROCESSION

De 2 heures à 3 heures arrivaient par le train spécial et les trains ordinaires, en autos, en voitures, en vélos, plus de six mille personnes en groupes ou isolés ; sociétés, paroisses, groupements divers arrivaient sans interruption et avec un ordre parfait se rangeaient rue de la Citadelle, autour de pancartes portant le nom des paroisses attendues : il y en avait 65. Le service d'ordre dirigé par M. le chanoine Rajon en personne et les vicaires de la paroisse se tira de sa tâche délicate sans difficultés, grâce à la bonne volonté de tous. A 3 heures 10, au son des cloches, aux notes stridentes des clairons, de signaux, le magnifique cortège s'ébranla.

En tête, un peloton de 15 cavaliers aux montures enrubannées dirigés par M. Schabaillie. L'un des cavaliers porte le gonfanon aux armes de Wormhoudt ; puis les batteries de la Jean-Bart de Dunkerque et de la Jeunesse catholique de Loon. Voici la gracieuse et fraîche théorie de la procession paroissiale de Wormhout : garçons de l'école libre avec la bannière de St-Charles, patron de la paroisse, et le reliquaire de St-Winoc ; un joli groupe de petits zouaves, La France, L'Alsace, La Lorraine, Jeanne d'Arc, entourées de groupes aux costumes de toute fraîcheur ; on a surtout admiré les trois groupes de Jeanne d'Arc, bergère, entourée de gentes pastourelles, Jeanne d'Arc, guerrière, en superbe armure, et Jeanne d'Arc, prisonnière, entourée de petites filles aux couleurs nationales.

Puis voici la Reine des Anges, entourée des neuf chœurs, la Foi, l'Espérance et la Charité, d'un charmant symbolisme, la Vierge Immaculée entourée d'un cortège d'anges, le Sacré-Cœur, des groupes eucharistiques remarquablement représentés, etc., enfin fermant la 1re partie du cortège, la bannière et la statue miraculeuse de N.-D. des Larmes, suivie d'un groupe nombreux de dames.

La 2e section comprenait les divers groupes de dames de l'arrondissement : il y en avait 46, œuvres, confréries, etc.

La 3e section ouverte par la fanfare catholique « La Notre-Dame » de Bollezeele, comprenait l'imposant défilé des hommes de l'arrondissement, divisé par décanats, groupé autour de leur bannière ou de leur drapeau. Un léger retard de trains empêcha la constitution de cette partie du cortège d'après le programme arrêté.

La paroisse de Bollezeele ouvrit donc la marche, suivie de celle de Loon-Plage, puis défilèrent successivement, confréries du St-Sacrement, sociétés diverses, groupements de Jeunesse catholique, des décanats d'Hondschoote, de Bourbourg, de Bergues, de Dunkerque-St-Martin, St-Eloi et Saint-Jean-Baptiste, de Bollezeele et de Wormhout : en tout 72 groupes.

Une importante délégation du collège St-Winoc de Bergues avait pris place dans le cortège où l'on remarquait également la société d'archers de St-Sébastien de Petite-Synthe (St-Nicolas). Quelques paroisses avaient envoyé un contingent très nombreux ; citons : Bourbourg, Rosendael, Bollezeele, Dunkerque-St-Jean-Baptiste et St-Martin, Warhem, Petite-Synthe, Coudekerque-Branche, Sacré-Cœur, qui à lui seul avait amené 200 pèlerins. Cette partie du cortège comprenait au total près de 4000 hommes avec 37 drapeaux et 31 bannières.

La quatrième partie du cortège comprenait la musique communale de Wormhoudt, un gracieux groupe de fillettes distributrices de fleurs devant le Saint-Sacrement, la garde d'honneur composée des 60 gymnastes de la « Jean-Bart », de Dunkerque, puis de 50 hommes de la paroisse porteurs de flambeaux, un nombreux clergé, où on remarquait, outre l'actif aumônier des œuvres, M. le chanoine Rajon, MM. les chanoines Denys, doyen de Saint-Martin, à Dunkerque ; Deman, doyen de Bergues ; Hameaux, doyen de Steenvoorde ; Hantschotte, vice-doyen-curé de Rosendael ; Decherf, supérieur de N.-D. des Dunes à Dunkerque ; MM. Verbèke, doyen de Wormhoudt ; l'abbé Grenon, supérieur de St-Winoc, à Bergues ; de nombreux curés des paroisses de l'arrondissement ; MM. Hovelt, président et Jules Beck, secrétaire et une nombreuse délégation du Comité catholique d'arrondissement précédaient un second groupe de 70 hommes escortant dévotement le T.-S. Sacrement, porté par M. le vicaire général Jourdin. Un second peloton de six cavaliers fermait la marche.

Ce magnifique cortège, qui comprenait au moins 7.000 personnes, avec un ordre, une discipline admirables, parcourut tour à tour les rues de l'Eglise, de Ledringhem, le contour de la Place, les rues du Progrès, Odoul, de Bergues au milieu d'une foule énorme, dont le calme et le recueillement furent parfaits. Chants, prières, récitation du chapelet alternaient sans interruption, émouvante et grave prière qui disait toute la pensée de cette superbe manifestation de foi de toute la Flandre maritime.

Le cortège se groupait alors sur la Grand'Place où les cavaliers, très intelligemment, sous la direction des dévoués commissaires, eurent vite fait place nette et avec une rectitude, une souplesse remarquables l'immense foule fut rangée en un vaste quadrilatère où groupes par groupes vinrent se placer les pèlerins. Les drapeaux s'assemblèrent de chaque côté du reposoir et, pendant le défilé, le chapelet fut récité avec une piété absolue par toute la foule : cela rappelait les grandes heures de Lourdes.

La voix puissante de M. le Doyen de Steenvoorde s'élève alors ; en termes vibrants M. Hameaux fit ressortir le caractère de la manifestation, adoration, prière, réparation puis les invocations, le *Parce*, le *Pater*, le *Credo* furent tour à tour clamés ou chantés par l'immense multitude de 10.000 personnes qui offrait un spectacle inoubliable. La vaste place était littéralement bondée.

La bénédiction du T.-S. Sacrement fut ensuite donnée et, au chant du *Magnificat*, une partie de la procession regagnait l'église escortant en une apothéose émouvante de foule, de piété, d'enthousiasme, le Divin Hôte des Tabernacles.

M. le Doyen de Steenvoorde l'avait dit, du haut du reposoir : ce fut une fête inoubliable de la piété eucharistique et la chrétienne population des Flandres a bien mérité par son grand acte de foi, des divines miséricordes.

Un peuple qui sait, au pied de l'autel, donner un tel spectacle, porte en lui la vie et ne peut mourir : on ne peut désespérer de sa foi et de sa fidélité en ces heures grandioses de sa piété eucharistique.

Le pèlerinage de 1914 sera sans contredit l'un des plus beaux qui puissent être.

INSTALLATION

de M. le Chanoine DAUBRESSE

Doyen de Saint-Jacques

Archiprêtre de Douai

La paroisse de Saint-Jacques a fait dimanche à son nouveau pasteur une réception toute cordiale, digne de la grande foi qui fut toujours sa gloire et de la piété filiale qu'elle a toujours témoignée envers ceux qui lui furent envoyés de par Dieu.

Dans les conditions particulières qui entouraient cette installation du nouvel archiprêtre de Douai, chacun sut faire son devoir avec tact et délicatesse.

La cérémonie liturgique fut présidée par Mgr Massart, chancelier de l'archevêché de Cambrai.

Le prélat était entouré d'un nombreux clergé, de MM. les doyens de Notre-Dame et de Saint-Pierre, de Douai, de Marchiennes, de M. le Supérieur du collège Saint-Jean, de M. Hérent, ancien supérieur du collège de Bavai, de MM. les curés, vicaires et aumôniers de l'archiprêtré de Douai, de plusieurs professeurs des collèges de Saint-Jean et de Notre-Dame de Grâce. M. l'abbé Girard, aumônier des Sœurs de Ste-Thérèse, représentait le clergé d'Avesnes, retenu par l'installation du successeur de M. le chanoine Daubresse.

A la porte du presbytère, un enfant présenta au nouveau pasteur les vœux de bienvenue au nom des élèves de l'école Saint-Edmond et lui offrit une gerbe de fleurs.

Puis le cortège se dirigea vers l'église. Il était composé des jeunes filles de la Réunion Dominicale, de la société de gymnastique « L'Etoile » précédée de sa choute, du Cercle catholique, du lutrin de Saint-Jacques et de nombreux ecclésiastiques venus de tout l'archiprêtré.

A la porte de l'église, M. le chanoine Daubresse fut accueilli par le Comité paroissial, au nom de qui M. Edmond Butruille lui adressa les paroles suivantes :

DISCOURS

de M. Edouard Butruille

Monsieur l'Archiprêtre et vénéré Doyen,

Le Conseil paroissial a choisi un bien faible interprète pour vous exprimer, au seuil de notre chère Eglise, tous les sentiments dont nos cœurs sont remplis. Mais l'âge, la maladie, les absences obligées sont les excuses que j'ai le devoir et l'honneur de vous présenter au nom de tous les membres empêchés.

Il m'échoit une mission bien délicate à remplir dans les circonstances présentes. Ne vous semble-t-il pas, en effet, que dans cette cérémonie d'installation d'un nouveau pasteur que nous sommes fiers de saluer, la tristesse et la joie se soient donné rendez-vous ? Les événements que la Providence a ménagés sont tels, que nous ne pouvons pas ne pas éprouver à la fois ces deux sentiments opposés et que nous devons mettre nos âmes en harmonie... en synchronisme, si j'ossais le dire, puisque nous vibrons à l'unisson, tous les deux, de regrets et d'allégresse.

Pour les paroissiens de Saint-Jacques, en particulier pour celui qui a l'honneur d'être leur porte-parole, c'est une pensée bien douloureuse que de songer au bon, à l'excellent Doyen que nous avons le regret de voir se séparer de nous. Permettez-nous une vision rapide du passé. Nous nous souvenons de ce prêtre ardent de foi et de charité, entré tardivement dans le sacerdoce après avoir fait une sorte de noviciat bien méritoire dans les œuvres laïques, conférences de Saint Vincent de Paul et patronages ; puis lancé rapidement au milieu de nos populations houillères qu'il connaissait à fond et qu'il avait évangélisées avec amour, passant avec souplesse et obéissance de Dorignies à Anzin, puis à St-Jacques et apportant dans ces divers ministères une expérience et un zèle toujours grandissant. Que de souvenirs pendant ces dix-huit années passées à Douai ! Peut-on oublier les inventaires où ses ouailles l'ont vu défendre avec la dernière énergie les biens d'Eglise dont il avait la charge et les lois religieuses qu'il devait faire respecter ? Peut-on sans une vive émotion se rappeler les larmes et les douleurs de ces temps malheureux, les triomphes aussi ?

Il faudrait encore repasser toute sa vie, remplie de soins touchants et d'amour pour les œuvres existantes, toute préoccupée des créations nouvelles nécessaires à la prospérité du culte et de la religion.

— Dans l'ordre spirituel : la fondation de la Ligue du Sacré-Cœur, les œuvres du Saint-Sacrement et des Confréries ; les pieuses processions traditionnelles ; l'organisation du Comité Catholique, la Bonne Presse ; l'enseignement religieux.

— Dans l'ordre matériel : le buffet d'orgues qui achève l'embellissement de l'église et donne au magnifique instrument ses dernières qualités artistiques de douceur et de fondu ; les bâtiments scolaires; le nouveau presbytère avec sa splendide maison d'œuvres; et enfin cette entreprise capitale : la toiture de l'église et de ses dépendances obtenue de la libéralité d'une municipalité qui n'abdique pas ses devoirs de propriétaire et qui, nous l'en remercions et la félicitons, uniquement soucieuse de la justice et de ce qu'il convient de faire, n'a pas peur de passer outre aux sournoises objections et aux murmures de néfastes démolisseurs.

Voilà l'excellent prêtre regretté de tous unanimement voilà le pasteur vigilant que la maladie vient d'abattre, qu'elle arrache subitement à son troupeau bien-aimé et qu'elle sépare à tout jamais de son œuvre!... Oh ! mystère incompréhensible de la volonté divine ! Tristesse cruelle que vous devez comprendre mieux que personne, Monsieur le Doyen, puisque pareille séparation vous est imposée et que pareil sacrifice vous est demandé en même temps !

Vous quittez en effet une paroisse chérie, un archiprêtré où l'on vous bénissait. Comme dans la parabole, vous aviez semé en bonne terre et vous étiez en droit d'attendre une moisson abondante. Vous aviez là-bas des collaborateurs zélés ; des amis d'une fidélité à toute épreuve, nous les connaissons ; vous aviez un troupeau de prédilection : vos chers pauvres, les malades, les affligés ; toute votre organisation charitable, vos importants travaux... Et voilà que sur un signe de notre grand et vénéré archevêque, par obéissance, sans murmure et sans plainte, simplement et filialement, vous avez tout quitté. Tristesse incomparable dont vous seul avez pu mesurer l'amertume.

Mais relevons nos courages, car voici la réaction providentielle, le bonheur et la joie.

De tous côtés les sacrifices ont été acceptés ; tous les devoirs ont été remplis généreusement avec abandon complet à la volonté de Dieu ; et c'est là tout d'abord la principale joie. Car c'est le plan de la Providence qui triomphe et dans le doux gouvernement qu'Elle a établi, la soumission en temps opportun c'est le bon ordre et dans les âmes c'est la paix qui dépasse de beaucoup tous les autres sentiments.

Pous nous, Monsieur le Doyen, nous nous réjouissons de tout cœur.

La Renommée partant des bords de l'Elpe à tire d'ailes a traversé l'Escaut en passant par le palais archiépiscopal, a franchi la Scarpe et vient d'arriver jusqu'à nous. Son cortège est considérable, sa fanfare est éclatante. Elle nous apporte des documents écrits, des pensées charmantes, des impressions, un concert d'éloges et de sympathies, des félicitations, des vœux de bonheur, de quoi faire oublier à tout jamais les gémissements, les sanglots et les larmes.

C'est quelque chose comme un bulletin de victoire qui nous parvient, véritable trophée de tous les souvenirs et de tous les vœux de vos chers Avesnois.

Nous savons maintenant, puisqu'on nous l'écrit et qu'on nous le dit, que « nous avons « à mettre tête un véritable prêtre dans toute « l'acception du mot, faisant passer avant « tout les obligations de son ministère, intelligent, éloquent, vigilant, se tenant tou « jours à la disposition de ses paroissiens « pour leur faciliter la pratique des Sacre« ments ; organisateur patient, persévérant « et zélé ; toujours au poste ; cure accompli, « visitant fréquemment ses ouailles de « toute classe sociale et aussi bien doyen des « pauvres que des riches ; d'une indicible « bonté et d'une paternelle bienveillance « pour les malades. Je ne cite pas tout... »

On nous dit qu'une pétition organisée en vue de demander à Mgr l'Archevêque votre maintien à Avesnes a été rapidement couverte de signatures, sorte de mouvement populaire que l'on prétend unanime.

C'est assez dire, que vous avez, Monsieur le Doyen, toutes les qualités du cœur, toutes les distinctions de l'esprit. Dans votre glorieux pays d'Avesnes, vous avez été une attraction et une force, un vrai apôtre, et il n'est pas exagéré d'appliquer à votre personne ces paroles que la liturgie de la fête de Saint Jacques plaçait aujourd'hui même dans l' « Introït » : « Oh ! Dieu ! vous avez merveilleusement honoré ceux qui vous aiment ; vous leur avez donné une grande puissance ».

Ces témoignages sont la mesure de notre allégresse ; nos sympathies pour vous, notre attachement à vos directions seront la consolation de ceux qui vous pleurent.

Ici vous allez trouver la pieuse paroisse de Saint-Jacques avec ses deux grandes dévotions au T.-S. Sacrement et à Notre-Dame des Victoires. Ce double amour a toujours été la force et l'espérance de tous. C'est sur ce terrain que vous trouverez tous les cœurs unis.

Vous allez donc commencer parmi nous de nouveaux travaux. Ferme et habile conducteur des choses, foyer de zèle éclairé, paternel, compatissant, généreux, ne poursuivant qu'un but : Dieu et sa gloire, vous allez, dès le premier jour, commencer le respect et l'affection du clergé et du peuple. Puissamment aidé par vos dévoués vicaires, soutenu par les prières fraternelles du nouveau Moïse qui séjournera près de vous, vous entreprendrez de nouveaux exploits.

Nous allons avec joie et confiance au devant de vous, comme si nous nous avancions au devant d'un conquérant et d'un père, et c'est de toute notre âme que nous remercions Dieu de vous avoir envoyé. Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

A ces délicates paroles qui rappelaient tant de souvenirs et exprimaient tant de vœux, M. le Doyen répondit qu'il connaissait depuis longtemps la piété, l'esprit de foi des paroissiens de Saint-Jacques, qu'il était heureux de mettre à leur disposition sur l'ordre de Dieu tout son cœur, tout son zèle, et tout son dévouement, qu'il comptait sur leurs prières et sur l'aide des membres si distingués du Comité paroissial pour bien remplir la tâche qui lui incombait.

Au chant du « Veni Creator », le cortège pénètre dans l'église, splendidement décorée et remplie d'une foule de pieux paroissiens qui attendaient l'arrivée du nouveau pasteur.

Après la lecture de la profession de foi, Monseigneur Massart monta en chaire et présenta aux fidèles de Saint-Jacques leur doyen dans les termes suivants :

DISCOURS

de Monseigneur Massart

Mes chers Frères,

Pour la seconde fois, notre Doyen, épuisé de fatigue, a dû déposer la houlette pastorale.

En 1896, ce fut le distingué Mgr Jaspar, qui, après quelques années de repos bien mérité, voulut bien rendre au diocèse de Cambrai le grand service de diriger la Maison de Retraites de Mouvaux. Vous savez dans quelles douloureuses circonstances cette maison fut fermée. Mgr Jaspar dut alors chercher un nouveau refuge, et il abrite ses dernières années sous le manteau tutélaire de N.-D. de Bonsecours.

M. l'Archiprêtre Huard remplaça Mgr Jaspar le 31 décembre 1896. La succession était difficile, mais M. Huart était préparé au ministère laborieux d'une grande paroisse par les quatre années qu'il avait passées à Anzin. Vous l'avez vu à l'œuvre pendant 17 ans, et vous avez pu apprécier avec quelle distinction il s'acquitta de la charge que l'Autorité diocésaine lui avait confiée. Rien n'échappait à son zèle : ni la prédication des vérités saintes, ni le soin des malades, ni les écoles chrétiennes, ni l'éducation des enfants. C'était le Bon Pasteur, à l'imitation de N. S. Jésus Christ notre Divin Maître et modèle. Voici qu'à son tour, terrassé par la maladie, il est condamné au repos. Mais il restera parmi vous, pour continuer à vous édifier par sa patience et sa piété ; et ses dernières années seront employées à prier pour sa chère paroisse de Saint-Jacques.

Je vous présente son successeur, et c'est avec grande satisfaction que, au nom et par délégation de Mgr l'Archevêque, et de notre amitié déjà ancienne, je viens installer M. le Chanoine Julien Daubresse, dans la pieuse paroisse de Douai, Saint-Jacques.

Il est de règle qu'on ne doit pas louer les vivants. J'ai cependant le devoir de vous faire connaître votre nouveau curé, dussé-je indirectement faire son éloge.

Après de brillantes études à l'Institution N.-D. de Grâce, M. Daubresse se sentit appelé à l'état ecclésiastique, et il alla faire ses études cléricales à l'Université Catholique de Lille. Il y fut le condisciple de Mgr l'Archevêque, et ceux qui l'ont connu à Lille lui rendront le témoignage qu'il fut un élève très distingué de l' « Alma Mater ». En 1888 il était ordonné prêtre avec dispense d'âge, et il revenait aussitôt au berceau de ses études comme professeur. Pendant 18 ans, il fut le collaborateur dévoué de M. le chanoine Foulon et, de concert avec son vénéré supérieur et ses dévoués collègues, parmi lesquels je suis heureux de me